



Saint-Prime
VIVRE ENSEMBLE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PRIME AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE :

Conformément à l'article 6, paragraphe 1.1 du Code municipal, la Municipalité de Saint-Prime a aliéné le bien suivant, de la façon, en faveur de la personne et au prix indiqué ci-dessous, au cours des mois de :

<u>Bien vendu</u>	<u>Acquéreurs</u>	<u>Prix</u>
<u>Juillet 2020</u>		
Lot 5 886 223 Cadastre du Québec	René Couture / Fabienne Veillette	25,000.00 \$
<u>Août 2020</u>		
Lot 4 087 646 Cadastre du Québec	Marcella Kafka	11,111.11 \$

Donné à Saint-Prime, ce 16^e jour du mois de septembre deux mille vingt.

Secrétaire-trésorière et Directrice générale